



Présentation du GIP GREDHA

Groupement Régional pour l'Élimination des Déchets Hospitaliers et Assimilés

Le GREDHA sur les Pays de Loire

- Le GIP-GREDHA a pour objet l'organisation de la collecte et de l'élimination de déchets hospitaliers (DASRI) d'une grande partie des établissements de santé publics et privés de la Région des Pays de la Loire.
- Le GREDHA enregistre en 2017, 75 établissements de santé membres adhérents (publics, privés) ; à titre d'exemple : CHU d'Angers, CH de Laval, CH de Cholet, CHD La Roche sur Yon, CH Erdre & Loire, CH Le Mans, Cité Sanitaire à Saint Nazaire, Clinique Jules Verne, Université d'Angers, le SDIS 72 Cela représente plus de 120 sites collectés producteurs.

Les prestations du GREDHA depuis sa constitution en 1996

- le GREDHA élabore les cahiers des charges des prestations à assurer, analyse les offres et lance les marchés.
- Gère la prestation de collecte/élimination des DASRI pour ses adhérents. (Collecte, location d'emballages, transport et suivi du traitement dans les unités d'incinération)
- Le GREDHA assure les missions de :
 - Conseil à ses adhérents,
 - Assistance à la mise en place de nouvelles prestations,
 - Veille technologique et réglementaire,
 - A participé aux travaux de l'ARLIN _CPIAS pour l'élaboration d'un document d'analyse des risques,

La priorité du GREDHA :

Assurer la continuité des prestations de collecte et d'élimination

- Le GREDHA a participé à l'élaboration d'un plan de continuité du fonctionnement des unités de traitement en PDL. Ce plan est opérationnel depuis 2014. Différents types de situations sont identifiées dont l'impact sanitaire a été évalué de faible à majeur.
- Une procédure détaillée permet de répondre aux objectifs du plan de continuité et à ses implications.
- Ce plan, initié par l'ARS, est évalué chaque année et actualisé en tant que de besoin.

L'actualité du GREDHA :

- L'Agence Régionale de Santé a mandaté en 2016 le GIP GREDHA afin d'identifier les modalités de mise en œuvre d'une prestation de collecte et d'élimination des déchets d'activités de soins à risque infectieux(DASRI) auprès des EHPAD de la région Pays de la Loire.
- L'objectif est de promouvoir une filière de collecte économiquement maîtrisée, sécurisée et harmonisée en matière de tri et d'élimination des DASRI pour les EHPAD, à l'instar de ce que fait déjà le GREDHA pour les établissements de santé publics et privés de la région.

Lancement d'un appel d'offres

Les travaux menés par le GREDHA ont permis de conclure à la faisabilité technique d'une filière régionale d'élimination des DASRI moyennant une bonne mobilisation et adhésion des EHPAD. D'ores et déjà, 70 établissements ont exprimé le souhait d'adhérer à ce projet.

Les documents nécessaires à la mise en place de cette filière (cahiers des charges des prestations de collecte et de fourniture de contenants, de traitement des déchets, élaboration de la convention d'adhésion au GREDHA) ont permis de lancer une consultation dès le mois d'octobre 2017.

Les marchés de collecte et d'élimination devraient être attribués vers la fin février 2018.

La mise en place et le démarrage des prestations sont prévus au 1^{er} septembre 2018.

Contenu de la prestation

- 1 collecte mensuelle des DASRI produits par les EHPAD. Chaque fin d'année précédente, l'adhérent reçoit un calendrier des jours de collectes de l'année qui est établi par le GREDHA et paraphé par le prestataire et le directeur du GREDHA.
- Une traçabilité réglementaire (BSDI dématérialisé)
- Une collecte en cartons double épaisseurs de 50 litres mis à disposition par l'entreprise en charge de la collecte. Attention l'identification du producteur de déchets doit figurer sur chaque emballage
- Un système de pesée embarquée dans le camion dédié à la collecte des DASRI
- Le transport vers l'exutoire
- La garantie d'un traitement d'élimination des déchets par incinération à 850°

Une gestion simple et transparente pour l'adhérent

- Un appel de fonds en début d'année puis une facturation au réel en fin d'exercice décomposée selon 3 items
- Un coût TTC au poids produit en kilogrammes (selon le résultat de la procédure de marchés publics) incluant la prestation des 12 collectes annuelles ainsi que le traitement des DASRI.
- Un coût par emballage de 50 litres mis à disposition
- Un coût par collecte supplémentaire demandé par l'adhérent
- 1 accès en temps réel aux BSDI via le concept de dématérialisation

Conclusion

- Le GREDHA a pour objectif de garantir la qualité des prestations et des fournitures pour tous ses membres adhérents. Il conduit la collecte et le traitement de plus de 2640 tonnes de DASRI par an (2017)
- Le GIP-GREDHA assure l'organisation de la collecte et du traitement de 40 % des DASRI produits dans les Pays de la Loire.
- L'équipe du GREDHA est composée:
 - Madame DELAGE directrice
 - Madame FOURAGE cadre administratif
 - Monsieur TRIBERT cadre technique

Je vous remercie pour votre attention